

***Diplôme universitaire :  
Santé, société, migration***

---

Les rites d'hospitalité auprès d'un public  
migrant vieillissant dans un foyer de la région  
lyonnaise

FRANCOISE FRATTA

2012/2013

Tuteur : Caroline Martinez

*« ... Il faut des rites.*

- *Qu'est-ce qu'un rite ? dit le petit prince.*
- *C'est quelque chose de trop oublié dit le renard. C'est ce qui fait qu'un jour est différent des autres jours, une heure, des autres heures. Il y a un rite par exemple chez les chasseurs. Ils dansent le jeudi avec les filles du village. Alors le jeudi est jour merveilleux ! ...»*

*Antoine de Saint-Exupéry*

## Éléments de trajectoire

C'est pour étayer mes connaissances dans l'accompagnement des publics issus de l'immigration que j'ai inscrit ce diplôme universitaire dans une logique de formation. Je suis éducatrice spécialisée, depuis une vingtaine d'années auprès d'un public présentant des cassures dans leur parcours, ayant vécu des traumatismes liés à l'exil. Depuis sept ans, je travaille dans une association rhodanienne, intervenant dans des foyers de la région lyonnaise, auprès de migrants vieillissants. Parfois déroutée devant le constat de ressemblances comportementales, j'ai cherché à comprendre ce qui se passe dans les processus de déracinement et d'exil, afin d'ajuster au mieux ma pratique dans le respect de l'intégrité de l'autre.

Cette disposition professionnelle n'est pas sans faire écho à mon histoire personnelle et facilite mon implication au sein d'un foyer accueillant des migrants.

Ce diplôme universitaire m'a mis au travail dans la réflexion de ma pratique et de mon accompagnement éducatif au quotidien. L'apport théorique, illustré par les interventions de professionnels issus d'autres cursus induit une réflexion qui s'étend bien au-delà des deux jours de regroupement mensuel. En cela, cet étayage et ce croisement de points de vue, selon l'origine professionnelle du formateur m'invite à poser un autre regard sur ma pratique. Effectuer ce pas de côté vient enrichir le contenu de mon quotidien professionnel, et m'incite à respecter plus encore l'intégrité de celui qui se trouve en face de moi. Cela génère l'apparition d'un nouveau questionnement auquel je fais face. Effectuer ce pas de côté, observer ce qui se passe ailleurs, rencontrer d'autres structures aux équipes pluridisciplinaires me convie à m'interroger toujours et encore. Cette praxie est féconde. Elle m'enrichit par de nouvelles façons d'appréhender les entretiens individuels, tout comme les interactions au sein de mon institution.

Ce diplôme universitaire est aussi source de belles rencontres dont certaines se prolongent. Si au commencement de la phase de réflexion, la perspective d'écrire trente pages m'a semblée compliquée, je m'aperçois qu'il m'a fallu faire l'impasse sur des détails et réduire mon texte. Ce travail de rédaction représente la fierté d'avoir réussi à articuler le travail de recherche, dont je pensais avoir anticipé les difficultés liées à l'impact au sein de la cellule familiale. Réalisé hors temps de travail, il m'a permis de considérer l'espace temps libre avec des priorités jusqu'alors insoupçonnées. Un pur bonheur.

## Sommaire

1 –Introduction	p 5
1.1 Vue d'ensemble	P 7
1.2.1 Plan d'approche	p 7
1.2.2 Plan de coupe	p 8
1.2.3 Focale	p 8
1.2.4 Particularités du public « <i>Chibani</i> »	p 9
1.2 Modalités d'accueil	p11
1.2.1 Le gardien de site	p11
1.2.2 Un accueil type	p12
1.2.3 La fonction de l'accueil	p13
1.2.4 Le café	p13
1.2.5 L'inter culturalité	p14
1.3 Cadre théorique	p14
1.3.1 L'étranger	p15
1.3.2 Le foyer	p15
1.3.3 L'hospitalité	p15
1.3.4 Les rites d'hospitalité	p16
2- Mise en situation	p17
2.1 Jamais sans Mabrouk	p17
2.2 L'apostrophe	p18
2.3 Le sac à carreaux	p18
2.4 Le téléphone arabe	p19
3- Analyse	p20
3.1 La force magique	p22
3.2 Etre soi	p23
3.3 Sur la trace d'un projet d'accueil	p24
3.4 On laisse tous quelque chose derrière soi	p25
3.5 Du dehors au-dedans	p27
3.6 Entre sincérité et authenticité	p28
4- Conclusion	p30
Glossaire	p34
Lexique	p34
Annexes	p34

## **1-Introduction**

Dans l'institution au sein de laquelle je travaille, je suis amenée à rencontrer des situations qui me questionnent. Elles tournent autour du sas de rencontre entre l'utilisateur et l'éducateur à l'intérieur du foyer.

Le public accueilli habite dans l'institution. Les bureaux sont situés sur les foyers, au cœur des lieux de vie. Le public hébergé a besoin d'accompagnement mais reste assez discret.

Dans ce recueil, j'ai agrandi une focale sur le public que j'accompagne au quotidien. Ma réflexion s'appuie sur le travail éducatif à l'intérieur du foyer, auprès des migrants vieillissants de mon regard et place d'éducatrice spécialisée. Je me suis attachée à observer ce qui participe à la relation éducative et montrer en quoi elle est vraiment nécessaire auprès de ce public là, au sein d'un foyer.

Cette réflexion approfondie m'a amenée à constater combien se qui se passe lors de chaque rencontre entre l'utilisateur et l'institution impacte la qualité d'une véritable relation éducative. Analyser ce qui fonctionne, comment cela fonctionne ou dysfonctionne pose la thématique centrale de ce travail de recherche. Cette méthodologie d'approche m'a permis de relativiser des constats pour en extraire la matière productive. C'est-à-dire, de reconsidérer ce qui semble constituer un échec dans une équipe, et d'observer ce qui demeure positif dans celui-ci. Cette introspection participe aussi à problématiser sur ce qui participe à donner du sens à mon travail d'accompagnement. Ou, plus simplement, sur la façon dont laquelle réintroduire une dimension anthropologique grâce à une pensée critique. Au cours du dernier module, une phrase résonne et raisonne encore « qu'est-ce que je fais à l'autre quand je fais ça ? ».

En m'attachant à explorer les aspects et impacts dans l'interstice de la rencontre, au sein de l'institution entre le migrant vieillissant et le salarié, j'ai problématisé ce qui s'y joue.

Lors d'une première rencontre, la personne attend quelque chose, et souvent depuis un certain temps. Cette attente a produit sur elle, quelque chose relevant de l'ordre des ressentis. J'ai pu observer la manière dont l'accompagnement éducatif s'engage après cette première étape. Le travailleur social élabore des solutions pour recréer du lien, véritable fil conducteur pour pouvoir amorcer un ancrage et permettre la relation éducative. Cela introduit la question du sens de la présence de travailleurs sociaux à l'intérieur des foyers. Face à un public qui exprime peu sa demande, l'exploration conduit à conforter la nécessité de leur implication. La démarche de cette formation m'a conduit à sonder des situations du quotidien, d'en

comprendre ce qui se joue, et qui permet l'amorce d'une relation éducative entre l'utilisateur et le travailleur social.

J'ai concentré mon analyse pour comprendre ce qui se joue sur l'espace du premier accueil. Cela délimite ainsi le cadre de ma question centrale, que je formule en ces termes :

**Quels phénomènes, lors de la première rencontre entre l'utilisateur et l'éducateur, participent à l'instauration d'une relation éducative au sein d'un foyer d'hébergement accueillant des migrants vieillissants ?**

Cette question centrale m'oriente sur la piste de l'hospitalité. Je suppose qu'il est plus compliqué d'aller requérir l'adhésion d'un usager quand il ne se sent pas respecté dans son intégrité, et que l'accueil ne s'est pas déroulé dans des conditions favorables. Pour tenter de répondre à la question centrale, j'avance l'hypothèse suivante :

- la qualité du premier accueil influence de façon positive ou négative la relation éducative que tente d'instaurer l'éducateur. Cela permet l'amorce d'un accompagnement social.

Le travail qui va suivre s'organise autour :

- d'une première partie qui présente l'institution, et situe mon terrain d'observation ainsi que les modalités d'accueil telles qu'elles se déroulent auprès du public choisi ainsi qu'une description de ses particularités.
- La seconde partie affiche des situations observées sur le terrain.
- La troisième partie propose un étayage et préside la fouille des concepts sur lesquels reposent mes réponses provisoires. Cette mise en lumière donne du sens à mes propositions et m'engage à valider mon hypothèse à propos de ce qui a lieu sur ses seuils de rencontre.

Cette prospection m'achemine vers une approche disciplinaire interrogée dans les champs de l'anthropologie et de la sociologie pour sonder ce qui se joue dans les rites de l'hospitalité au seuil de l'accueil. Dans cet entre deux, chacun joue un rôle, l'accueilli comme l'accueillant. Chacun a conscience de l'intérêt de cette première rencontre, l'unique, qui ne se produit qu'une seule fois. Ce qui se déroule dans ce sas impacte la qualité de la relation sociale

inhérente. Ma formation initiale m'a poussée à redécouvrir les interactions du lien d'accompagnement dans la relation éducative. Je m'attacherai à illustrer ces théories en analysant plusieurs situations de rencontres observées sur le terrain.

## 1.1 Vue d'ensemble

L'institution au sein de laquelle je travaille accueille des personnes bénéficiaires de minimas sociaux, dont certaines sont des migrants vieillissants.

### 1.1.1 Plan d'approche

Cette institution est une association lyonnaise financée dans le cadre des politiques publiques pour le droit au logement. Sa vocation d'accompagnement des publics en situation de précarité s'appuie sur le parc social et l'engagement de ses professionnels. Elle apporte un soutien matériel et financier à des personnes en précarité psychosociale. Son action s'étend aux départements limitrophes de la Loire et de l'Isère sur des dispositifs spécifiques.

L'accompagnement des migrants vieillissants représente une part importante de ma mission au sein de l'association. Ma mission vise l'accessibilité des migrants vers les droits sociaux et sanitaires.

L'association distingue deux portes d'entrée qui définissent les dispositifs. L'une accueille des familles dans le cadre de l'hébergement d'urgence, en lien avec la maison de la veille sociale et la DDCS<sup>1</sup>. L'autre sas abrite des personnes percevant des minimas sociaux. Plusieurs conventions assurent un financement de ces dispositifs.

La mission d'accompagnement des migrants âgés dépend du programme région des populations immigrées<sup>2</sup>. La préfecture du Rhône finance cette action sur le programme d'accueil des étrangers. Ce programme a pour but de favoriser le maintien à domicile et le bien vieillir des migrants au sein des foyers. Il porte sur le développement de la connaissance des usagers vieillissants, et de leurs besoins, par une veille sanitaire. Cela s'entend dans une logique d'accès et de maintien aux droits. Les travailleurs sociaux coordonnent les interventions liées au maintien à domicile et à l'accès aux soins. Ils agissent en cohérence avec les réseaux gérontologiques locaux.

---

<sup>1</sup> DDCS : Direction départementale pour la cohésion sociale

<sup>2</sup> PRIPI : Programme régional d'intégration des populations immigrées

### 1.1.2 Plan de coupe

La mission que me confie l'institution comprend l'accompagnement social de ce public et la prise en compte de la situation sociale. Le public sur lequel je me suis arrêtée est celui des migrants vieillissants, communément désignés sous le terme de «*Chibani*»<sup>3</sup>. Il s'agit exclusivement d'hommes, venus d'Algérie, Tunisie et Maroc dans les années 1950/1970 pour travailler, pensant trouver en France un eldorado. Ce sont de « faux célibataires » car leur famille est restée au pays. Ces hommes, isolés ici, souvent mariés de l'autre côté de la Méditerranée sont pères de famille dans leur pays d'origine. Il y a 40 ans, ces jeunes travailleurs ne se projetaient pas sur leur retraite, ni sur leur choix de résidence principale. Le travail a présidé leur projet migratoire. Ils retournaient au pays une fois par an, tous les deux ans pour les moins aisés. On les appelle parfois les « ni-ni », sous entendu ni d'ici, ni de là bas. Chef de famille, d'une parenté résidant au pays d'origine, ils portent la responsabilité de la survie de celle-ci. D'origine étrangère, ils sont de confession religieuse musulmane. Au dessein migratoire, ancré sur le travail, suit une retraite non réfléchie. Souvent précédée d'une période d'inactivité due à des accidents de travail, des périodes de chômage, leur entrée dans le dispositif de la retraite se constitue dans le chaos. Avec une baisse considérable de leurs ressources, les signes d'un corps meurtri par des travaux usant, ils accèdent péniblement à leurs droits. Souvent illettrés, les «*Chibani*» s'exposent à des ruptures de droit. Sans l'intervention de travailleurs sociaux, en soutien sur les démarches administratives, ils ne sont pas entendus. Leur culture n'est pas fondée sur l'expression spontanée. Ils ont vécu dans le silence, sans jamais se plaindre de leurs misérables conditions, avec la crainte d'être expulsés. Ils portent en eux une parole taboue.

### 1.1.3 Focale

Le public âgé est hébergé sur des foyers de la région lyonnaise. Ces foyers sont des bâtiments construits dans les années 1950/60. Celui dans lequel je travaille date de 1973. Depuis une dizaine d'années, j'ai travaillé sur différents foyers de la région, lesquels présentent des similitudes. Ces foyers datent des années 50, époque à laquelle l'Etat a construit ces types d'habitation pour loger les travailleurs immigrés. Il s'agissait d'une immigration choisie, en provenance du Maghreb, principalement d'Algérie. L'Etat avait ainsi identifié les lieux où logeaient les travailleurs qu'elle avait recrutés. Personne n'avait prévu que ces travailleurs

---

<sup>3</sup> *Chibani* : Ce terme est employé pour désigner cette population de migrants vieillissants. Il est issu de la langue arabe.



immigrés ne repartiraient pas tous dans leur pays d'origine. De fait, l'immigration par le travail s'est modifiée vers une immigration de peuplement. La construction de ces foyers a eu pour objectif d'endiguer la présence de bidonvilles.

Les foyers mettent à disposition un toit, moyennant des coûts modiques, dans des conditions particulières et modestes. Les personnes concernées habitent dans des chambres d'environ 7m<sup>2</sup>. Selon les foyers, la taille des chambres varie de 4.5m<sup>2</sup> à 9m<sup>2</sup>. Cet espace réduit contient un lit, un frigo, une table, une chaise et une armoire. Les chambres les mieux équipées possèdent un lavabo, donc l'eau. Pour cuisiner, les personnes utilisent la cuisine collective. Des sanitaires collectifs sont réservés à l'usage de la toilette. Certains foyers comprennent encore des chambres collectives, pouvant réunir 3 lits. Il s'y développe une forme de solidarité, peu connue en dehors des foyers. Les liens solidaires de voisinage y sont forts. Toute une vie se déroule dans les cuisines selon les moments de la journée (radio, jeux, discussions, repos).

Les foyers, lieux de vie pensés pour une courte durée et pour des travailleurs actifs comportent des obstacles au quotidien pour des personnes en perte d'autonomie. Leur aménagement, plutôt sommaire, est aujourd'hui inapproprié aux signes de sénescence de ces anciens travailleurs étrangers. De nombreux foyers ne possèdent pas d'ascenseur. A titre de comparaison, les EHPAD<sup>4</sup> intègrent des normes de confort plus strictes et contribuent de facto à l'amélioration du confort de vie.

La vie sur ce foyer présente des aspects que l'on retrouve sur les foyers lyonnais. Physiquement, le bâti est identifié par l'extérieur, connoté, souvent méconnu, donc inquiétant pour les habitants du quartier.

#### 1.1.4 Particularités du public « Chibani »

Le public est hébergé sur un espace meublé. Il n'est pas locataire au sens juridique du terme. Il me semble intéressant de faire une parenthèse sur quelques nuances qui permettent de différencier l'hébergement du logement. Sur un logement de droit commun, la personne est titulaire d'un bail, et désignée par le terme de « locataire ». Elle s'acquitte d'un loyer. Les charges (électricité, eau, gaz, chauffage) sont indépendantes. Elle souscrit un contrat auprès

---

<sup>4</sup> EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

des fournisseurs d'énergie. Lorsque le locataire doit justifier son élection de domicile, il montre la copie de son bail ainsi que ses trois dernières quittances de loyer.

Sur de l'hébergement, la personne signe un contrat d'hébergement, et en est le titulaire. Elle est résidente. Elle s'acquitte d'une redevance à terme échu. Cette redevance, globale, englobe l'ensemble des charges. Lorsque le résident doit fournir un justificatif de domicile, il doit s'adresser au gestionnaire qui lui remet une attestation d'hébergement. La validité de ce document est de 3mois. Seul un original atteste de la légitimité du lieu d'habitation. Cela rend l'usager tributaire du gestionnaire, lorsqu'il doit produire un justificatif de domicile.

Les principales difficultés administratives que subissent les migrants vieillissants concernent l'accès aux droits et aux prestations. Les causes identifiées à ces manques s'entendent par un illettrisme et une mauvaise maîtrise de la langue française. Cela induit une méconnaissance des dispositifs, déjà complexes pour un retraité. Leur propension à ne pas se plaindre, à ne pas formuler de demande complexifient l'identification des problématiques sociales. Ces migrants là possèdent des corps usés par un travail rude, avec des signes prématurés de vieillissement. Pendant leur période d'activité, ils ont occupé des postes de maçons, d'aides maçons, de cantonniers, d'éboueurs, sur les chantiers de construction du réseau routier. Souvent dehors, subissant les aléas des intempéries, ils ont accusés des accidents de travail, des périodes de chômage. Leurs retraites sont maigres. La précarité financière est marquée par la fourchette des ressources. Le «*Chibani*» envoie une partie de ses ressources à sa famille demeurée au pays. Il s'accommode d'un reste à vivre maigre et rencontre des soucis à l'achat de nourriture et de vêture.

Le migrant vieillissant pratique l'aller retour vers son pays d'origine. Sa présence moyenne sur le sol français se situe à 9mois/an. Cette pratique de l'aller retour produit des ruptures de droit. Les courriers reçus ne sont pas traités dans les délais impartis et perturbent le maintien des droits (retraite, APL, couverture médicale...). Le «*Chibani*» hésite aussi à repartir au risque de ne pas percevoir une retraite pourtant légitime. Il se heurte à des applications complexes et longues pour fournir des justificatifs tels les certificats de vie, réclamés par les administrations. Faibles ressources, habitats sommaires, signes de vieillesse, isolement constituent des marqueurs de marginalisation et d'exclusion de la vie active.

Le public constitué par les migrants vieillissants n'est pas soumis au caractère transitoire du logement. Certains «*Chibani*» vivent au foyer depuis quarante ans. Ce phénomène entraîne des habitudes de vie sur le quartier et auprès de l'équipe de site.

La vieillesse en Afrique marque le respect, en concordance avec la sagesse. Dans notre société, les personnes âgées sont placées en institution. Dans les pays du Maghreb, les personnes âgées vivent au sein de leur famille. Ici, dans les foyers, la famille est absente. La vie en collectivité compense ce manque sans toutefois le combler. J'observe que le mode de vie des migrants vieillissants en foyer est atypique. Ils utilisent les cuisines collectives au-delà de la fonction de cet espace. Ils jouent, discutent, se rassemblent. Ils ont connu les dortoirs et les chambres collectives. Aujourd'hui ils habitent dans des chambres réduites et partagent les espaces collectifs. Ils vivent en communauté et sont relativement solidaires entre eux.

## 1.2 Les modalités d'accueil

L'institution accueille des personnes extérieures, et les héberge à l'intérieur d'un foyer, lequel représente un espace physique. Pour pénétrer dans les murs et être admises, les personnes franchissent un seuil : la porte d'entrée.

### 1.2.1 Le gardien de site

Un salarié veille sur cet accès : le « gardien du site ».

Autour de l'accueil des «*Chibani*», sur ce type de foyer, je suis confrontée à la barrière linguistique. J'ai développé une forme de stratégie, favorisant le dépassement de ce frein. Elle consiste à utiliser les compétences du « gardien de site »<sup>5</sup>, qui parle la langue et connaît les habitudes de vie des résidents. A l'intérieur de l'institution, il est le salarié le mieux informé des détails de la vie quotidienne des habitants du site. Faire binôme avec lui présente des avantages et préside à un confort professionnel intéressant. Considérer les compétences que possède ce collègue là, l'associer au travail d'observation sur le site, le convoque à une place importante, peu reconnue. De ma place de femme<sup>6</sup>, d'une autre culture et ne maîtrisant pas l'arabe, ses compétences aident à être en phase avec les usagers.

Pour travailler dans cette proximité, j'ai invité le temps, la patience et l'écoute mis au service d'une harmonie du travail en équipe. Recueillir l'adhésion du gardien se cueille parfois dans

---

<sup>5</sup> Cette fonction au sein de l'institution, a récemment été rebaptisée par « *agent de proximité* ».

<sup>6</sup> L'équipe d'intervention sociale compte uniquement des salariées du genre féminin

des espaces informels, interstices du quotidien, comme les discussions matinales autour de la machine à café, ou les collations à l'heure du déjeuner.

Les yeux et les oreilles de Mabrouk collectent les indispensables informations des détails du quotidien. Il voit et entend ce pour quoi il me faudrait d'innombrables journées. Il rapporte auprès des travailleurs sociaux des éléments indispensables à l'ancrage d'un travail éducatif. Mabrouk rend possible la communication avec les «*Chibani*» qui ne parlent que l'arabe. Il demeure plus qu'un traducteur. Il ne fait pas que traduire. Il se fait interprète<sup>7</sup>. Il m'explique les coutumes et les rites. Travailler avec lui constitue un enseignement du quotidien, non appris sur les bancs des centres de formation des carrières sociales. Dans la première situation avec l'habitué du site, l'intervention du gardien permet la rencontre. Sans lui, l'approche des résidents qui ne possèdent pas une bonne maîtrise du français oral n'aurait pas lieu, ici et maintenant. Le gardien assure un rôle de passeur d'information au sein d'une relation complice. L'éducatrice ne saurait faire l'économie de cette alliance. Ce partenariat intra muros semble essentiel pour introduire la relation éducative avec l'autre. Mabrouk est un chamane, un passeur de gué.

### 1.2.2 Un accueil type

Le public est reçu dans les bureaux situés sur les sites. Les travailleurs sociaux rencontrent également les usagers sur d'autres espaces dans l'enceinte du foyer, sur les bancs dans la cour, dans les cuisines collectives ou dans les parties privatives lors de visite à domicile.

Le travailleur social accueille le «*Chibani*» sur le seuil d'entrée des bureaux. Un geste d'interaction, le serrage de mains, introduit cette action. Des phrases courtes «*bonjour*», «*ça va ?*» accompagnent cette gestuelle. Une invitation à entrer dans les locaux, puis dans le bureau, prélude la proposition d'un siège. Parfois, un café proposé permet de patienter dans la salle d'attente, ou d'être à l'aise dans le bureau. L'accueillant écoute, explique, répond à l'usager. La présence du gardien de site, d'origine maghrébine, remplace un interprète pour lequel le budget n'est pas prévu. A l'issue de la rencontre, lorsque le travailleur social a pu faire évoluer la problématique de l'usager vers des perspectives d'amélioration du quotidien, la personne est raccompagnée jusqu'à la sortie des bureaux. D'autres signes referment cet échange et invitent à une prochaine visite.

---

<sup>7</sup> Module 6, Paroles et altérité, Le recueil de témoignage dans des contextes d'interculturalité

### 1.2.3 La fonction de l'accueil

Une des fonctions de l'accueil permet à des personnes de franchir une étape entre l'extérieur et l'intérieur. En lien avec la mission institutionnelle, les travailleurs sociaux visent à améliorer le quotidien de ce public vieillissant par l'accès aux droits sociaux. Pour parvenir à cet objectif, il convient d'observer tous les marqueurs permettant de décrypter un besoin d'aide à domicile. Dispensée à des degrés différents par les membres de l'équipe, cette vigilance concerne l'ensemble des résidents. Elle permet d'identifier ce qui pose problème. La collecte des informations vise à réorienter les usagers vers les services de droit commun (CCAS<sup>8</sup>, MDR<sup>9</sup>) pour la mise en place d'actions spécifiques, adaptées et individuelles vers des dispositifs gérontologiques. L'aiguillage vers ces services demeure complexe. Il nécessite de rendre visible les besoins, puis d'aller les soutenir dans des instances au prix d'efforts et d'engagement. Les travailleurs sociaux se heurtent aux réticences des administrations pour faire reconnaître le foyer comme domicile. Mobiliser les solutions disponibles aux retraités nécessite une énergie considérable pour persuader les pouvoirs publics de la légitimité de l'intervention.

### 1.2.4 Le café

Pour être acceptée auprès du groupe formé par les migrants, le café est un bon outil fédérateur de lien social. Les temps café établis sur les unités de vie s'instaurent dans la durée. Cette pérennité habitue les usagers à la présence de membres de l'équipe sur les espaces collectifs. Ils apprécient ces temps de présence autour du café. Le café offert permet de tisser une relation inscrite dans un rituel, une habitude. Il est un espace d'échange de regard, d'observation silencieuse.

Un peu comme le petit prince qui vient chaque jour dans le champ de blé, autorisant le renard à le regarder en retour, j'accepte le cheminement de la relation, méfiante et timide au début, évoluant vers une ambiance de confiance. Le temps café, outil intéressant, facilite l'aller vers, étroitement lié au développement du lien social. Il fédère.

---

<sup>8</sup> CCAS : Centre communal d'action sociale

<sup>9</sup> MDR : Maison du département du Rhône

### 1.2.5 L'interculturalité

L'accompagnement social de ces migrants-là pose la question de ma place de femme et de l'interculturel. S'engage un questionnement sur la notion d'étranger. J'accompagne des hommes, étrangers, plus âgés que moi, et d'un culte religieux différent du mien. Quand une main posée sur mon épaule accompagne le message «*merci ma fille*» et que les yeux me remercient, je sais qui je suis et ce que je représente. Ils m'ont appris à considérer cette place qu'ils ont accepté de m'accorder. Eux qui habitent ces foyers depuis avant ma naissance, ils ont l'âge de mes grands parents. J'ai l'âge de leurs enfants. Ces enfants qu'ils ne voient qu'une fois l'an. Ces filles qu'ils connaissent si peu, et qui dans leur culture, ont pour mission de prendre soin de leurs aînés. Leur tutoiement, qui m'a fait sourire à mes débuts, me donne du sens. A ce tutoiement, je réponds par le vouvoiement, sans ambiguïté. Il me semble que cela vient d'une culture où la différenciation du tu et du vous, n'ont pas d'existence comme chez nous. On tutoie ses petits enfants, qui nous vouvoient en retour, marque de respect fidèle à chacune des cultures. Au départ, surprise par des questions assez personnelles, du style : «*tu as des enfants ?*», j'ai néanmoins choisi de ne pas fermer cette porte, de permettre des regards réciproques. Je ne me sens pas indifférente à cette forme d'hospitalité qui m'est renvoyée.

Ces migrants sont des étrangers. Ils possèdent des titres de séjour (carte de 1an, carte de 10ans, carte retraité...). La notion d'étranger renvoie au lieu de naissance, à l'appartenance du sol. Les étrangers sont nés à l'extérieur de la France, dans un autre pays. Une confusion entre les notions d'étranger et d'identité, actuellement dans les débats politiques, vient perturber la compréhension contextuelle. Comme associations possibles au terme d'étranger, les mots de citoyen, compatriote, autochtone, familier me viennent facilement à l'esprit. On conçoit qu'un étranger n'est pas familier d'un lieu, d'une collectivité. Les "*Chibani*" dont je vous parle sont des familiers du foyer, du quartier, de l'arrondissement, du département. A partir du constat observé sur le terrain, je comprends que la culture et l'origine géographique déterminent l'identité de la personne.

### 1.3 Le cadre théorique

J'ai cherché la définition de plusieurs mots dans le dictionnaire TRESOR<sup>10</sup> pour amorcer ma recherche.

---

<sup>10</sup> [http://www.lexilogos.com/francais\\_langue\\_dictionnaires.htm](http://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm)

### 1.3.1.L'étranger

« *Etranger : celui qui n'est pas d'un pays, d'une nation donnée ; qui est d'une autre nationalité ou sans nationalité ; plus largement qui est d'une communauté géographique différente.*

*Celui qui n'est pas familier d'un lieu, qui ne fait pas partie d'une collectivité donnée.*

*Celui qui n'est pas familier de quelqu'un, qui n'a pas de relation avec lui, qui est mal connu, distant. »*

### 1.3.2 le foyer

Ensuite, je suis allée regarder la définition de *foyer*, dans le même dictionnaire. Cela contribue à délimiter le cadre.

« *Lieu où l'on fait le feu, l'espace aménagé pour faire le feu, partie de la cheminée où brûle le feu.*

*Lieu servant d'abri à des personnes.*

*Lieu de réunion, d'asile, salle commune.*

*Source de rayonnement de la chaleur, lumière.*

*Centre d'où provient quelque chose, lieu à partir duquel se développe, se répand...*

*Domicile conjugal, familial »*

Le foyer, avec ses 7étages, ses 160 chambres individuelles, abrite des personnes qui font du feu dans les cuisines collectives. Les usagers entretiennent ce feu, cette chaleur nécessaire à la vie. Le foyer représente un lieu protecteur, propice à la vie. L'utilisateur vit au foyer. Je travaille sur le foyer et le soir, je rentre dans mon propre foyer.

### 1.3.3 L'hospitalité

Extrait de ce même dictionnaire, je vous livre la définition d'*hospitalité* :

« *Antiquité : droit réciproque pour ceux qui voyageaient de trouver, selon des conventions établies entre des particuliers, des familles, des villes, gîte et protection les uns chez les autres. Les devoirs, le droit la loi de l'hospitalité*

*Accueil, hébergement des pèlerins, voyageurs...dans des maisons hospitalières.*

*Action de recevoir chez soi l'étranger qui se présente, de le loger et de le nourrir gratuitement. »*

Le geste de l'hospitalité nécessite un effort dans l'accueil de l'autre, de celui qui m'est étranger. En français, le terme *hôte* est ambigu car il désigne à la fois l'accueilli et

l'accueillant. En anglais, il existe deux termes, *host* et *guest*. Le terme *Host* est à rapprocher de celui qui reçoit. *Guest* désigne l'invité.

L'hospitalité revêt du sens, tant pour l'accueillant que pour l'accueilli. Elle induit les relations entre eux et les complexifie. Chacun attend quelque chose de l'autre et attend l'autre à une place définie. Chacun, de son côté, s'interroge sur ce qu'il produit sur l'autre. L'hospitalité s'exerce dans un théâtre où chacun doit jouer son rôle à la perfection.

#### 1.3.4 Les rites d'hospitalité

La procédure d'entrée permet de recevoir dans l'institution, des personnes qui y étaient extérieures. Le foyer apporte un toit à l'étranger. Cela permet au «*Chibani*» de bénéficier d'une place chaleureuse et confortable, de ne pas être dans la rue. L'utilisateur pénètre alors dans un territoire, accède à une mise en commun, et un vivre ensemble codifié. La procédure d'entrée constitue une étape. Si le dossier d'admission est incomplet, l'entrée n'a pas lieu. Le passage du dedans vers le dehors se réalise par l'intermédiaire d'un sas d'entrée et de son passeur, Mabrouk. Cela fonctionne selon une série de mécanismes, les «habitus» qui formalisent ce passage.

Je m'appuierai sur le concept d'hospitalité, développé par M. Mauss. Dans son essai sur le don, le parallèle entre la situation de terrain et la force magique contenu dans l'objet symbolique prennent du sens. Je viendrai apporter une réponse provisoire selon laquelle l'utilisateur reçoit quelque chose dans la rencontre, et que cela est créatif, puisque cela impacte l'amorce de la relation éducative.

J'aborderai également l'entre-deux, spatial et temporel au travers du concept d'identité d'E. Goffman. L'interstice revêt une dimension conceptuelle qu'il nomme l'espace liminaire auquel je me suis intéressée. Je pourrai conforter l'hypothèse selon laquelle le respect de l'autre dans sa part d'intégrité la plus profonde peut être source de lien social. J'en sonderai les facettes, en mettant en parallèle la scène de la vie et le théâtre pour analyser dans les situations proposées, comment l'utilisateur et l'éducateur jouent leur rôle.

Sur la place de l'éducateur, ses gestes au quotidien, je trouverai des apports du côté de P. Fustier, en lien avec ma formation initiale.



## **2- Mise en situation**

Je vais présenter plusieurs situations descriptives de l'accueil de migrants vieillissants au sein du foyer.

### **2-1 Jamais sans Mabrouk<sup>11</sup>**

Dans cette clinique, il est question de ma rencontre avec un ancien résident du site qui ne parle presque pas, en raison d'une trachéotomie.

Monsieur Ouglia, lorsqu'il frappe à la porte, me surprends tant il est en avance. Je me lève. Nous nous saluons par un serrage de mains. Je l'invite à s'asseoir en face de moi. Je lui explique que je suis la nouvelle éducatrice du site et que j'ai initié cette rencontre pour faire sa connaissance. Il affiche un large sourire.

J'observe l'homme âgé, assis en face moi. Il porte une chemise beige, la traditionnelle veste de costume et un pantalon sombre. Ces vêtements sont tâchés, usés. Il est rasé avec des imperfections, ongles longs et sales. Autour de son cou, le petit cache médical, jauni, est décalé ; j'aperçois le trou de la trachéotomie. A première vue, il semble négliger son apparence physique.

Immédiatement, je constate que je ne le comprends pas. D'une part, les quelques sons qu'il réussit à émettre ne ressemblent pas à des mots. D'autre part, j'ai l'impression qu'il mêle deux langues. Ses yeux sont extrêmement expressifs. J'en déduis qu'il veut aller chercher Mabrouk, et je l'y invite par le geste. Quelques minutes plus tard, il revient accompagné du gardien. Je les invite à s'asseoir et referme la porte du bureau derrière eux. Mabrouk sourit. Il a deviné que je sollicite son aide et spontanément propose d'officier comme traducteur.

J'observe la façon dont Mabrouk et monsieur Ouglia communiquent. Mabrouk lui parle en français et en arabe, en se plaçant bien face à lui. Le «*Chibani*» émet des sons avec une gestuelle et un regard très expressif. Je ne saurai dire quelle est sa langue. Tous deux se comprennent mutuellement. Je saisis qu'il est question de moi. J'en ai la confirmation. Mabrouk m'explique que monsieur Ouglia est très surpris d'être reçu dans mon bureau. Il vit sur le foyer depuis son ouverture en 1973. Il a vu s'asseoir bon nombre de personnes dans ce bureau mais c'est la première fois qu'il y est invité. Visiblement, il en est satisfait. Il accepte de convenir d'une date pour une visite à domicile.

---

<sup>11</sup> Dans le but de préserver l'anonymat des salariés et des résidents, des pseudonymes sont employés.

## 2-2 L'apostrophe

Monsieur Elaouzi, âgé de 67ans, tunisien, vit sur le foyer depuis plusieurs années. J'ai entendu parler de lui avant de le rencontrer. La description que m'en a donnée le gestionnaire de site portait plutôt sur des faits que sur des traits physiques. Il est dépeint comme quelqu'un qui s'exprime mal en français, « *faisant celui qui ne comprend pas lorsque cela l'arrange* ». Il se trouve dans une situation d'impayé récurrente. Il aurait été expulsé d'un foyer de Lyon pour ce motif avant son entrée sur l'institution. Visiblement, cette situation semble poser un problème au gestionnaire du site.

Je suis témoin d'une scène qui introduit ma première rencontre avec lui. Alors que je discute avec un groupe de « *Chibani* » dans la cour intérieure du foyer, notre groupe est surpris d'entendre le gestionnaire ouvrir sa fenêtre et interpeller par son nom, un « *Chibani* ». Nous tournons tous la tête et apercevons un homme d'une forte stature, élégant, tirant un caddie. Il s'agit de monsieur Elaouzi. Visiblement surpris de cette interpellation, il reste immobile. Le gestionnaire arrive devant lui, je n'entends pas ce qu'il lui dit. J'aperçois l'homme de face, impassible, tête baissée vers le sol. Tout notre groupe a cessé de parler pour observer silencieusement cette scène.

Le gestionnaire se tourne alors vers mon groupe et suffisamment fort, en me désignant du doigt, lui dit qu'il doit me rencontrer rapidement. Puis, le laissant sur place, tout en regagnant son bureau, il lance à mon attention le même genre d'injonction. Monsieur Elaouzi poursuit son chemin et sort de l'enceinte du foyer, en nous adressant un long regard.

## 2-3 Le sac à carreaux

Monsieur Nemli attend devant la porte avec un gros sac à carreaux lacé d'une corde, lorsque j'ouvre les bureaux. Il a 71ans. C'est un « *Chibani* » qui pratique l'aller retour. Je l'ai déjà croisé : c'est un passager<sup>12</sup>. Il vient demander une chambre pour quelques semaines, le temps de régler ses démarches administratives en France. Je lui tends la main en le saluant et lui propose de patienter dans la salle d'attente. Le contact de sa main froide contre la mienne m'indique qu'il attendait dehors depuis un moment.

J'ouvre les volets de mon bureau, ceux de la cuisine. Je sais qu'il a rendez-vous avec mon collègue, mais dans une heure. Je viens près de lui et lui demande quand il est arrivé, s'il a fait bon voyage. Il me dit qu'il a passé la nuit dehors dans le sas d'entrée, que le veilleur de nuit

---

<sup>12</sup> Ce terme désigne les migrants qui pratiquent l'aller-retour et ne louent pas leur chambre à l'année.

l'a laissé entrer dans le hall. Je lui propose un café. Il sourit et me dit qu'il vient d'en boire un sur l'unité de vie du deuxième étage. Dans la foulée, mes collègues arrivent et viennent me saluer, tandis que je lis le cahier de nuit.

J'entends la conversation entre monsieur Nemli et l'un de mes collègues. Il lui demande s'il possède tous les documents nécessaires pour valider l'admission. Je comprends qu'il n'a que son titre de séjour et que tous les autres documents ne sont pas actualisés. Cela est fréquent lorsque le passager se présente le jour de son arrivée, qu'il ne s'est pas encore rendu à la CRAM<sup>13</sup>. Le collègue tente d'expliquer la rigueur de la procédure. En l'absence de pièce, l'entretien préalable à l'entrée est reporté. Monsieur Nemli amorce une négociation. Vaine tentative. Il est invité à se rendre auprès des deux administrations concernées, requérir les pièces dont il a besoin pour son admissions. Monsieur Nemli demande s'il peut laisser son sac dans le hall, ce qui lui est refusé. Très poli, il salue en quittant les bureaux. Je le vois, par la fenêtre de mon bureau s'éloigner vers la loge du gardien, y pénétrer un instant et ressortir délesté de son volumineux sac. En fin de matinée, il revient avec ses papiers qu'il brandit fièrement.

#### 2-4 Le téléphone arabe

Mabrouk me présente la situation de monsieur Zitouni. Il décrit un «*Chibani*» très âgé, assez isolé. Son comportement s'est modifié et tend vers un laisser-aller dont les voisins se plaignent. Mabrouk semble inquiet. Il voudrait que je le rencontre pour lui venir en aide. Je propose à Mabrouk d'organiser un rendez-vous et d'y participer.

Lors de cette rencontre, j'invite monsieur Zitouni à décrire son quotidien pour comprendre où se situent les principales difficultés. Il avoue avoir beaucoup maigri, ce que confirme Mabrouk. En désignant son ventre, il évoque des douleurs abdominales. Il ne veut pas aller chez le «*toubib*<sup>14</sup> qui ne comprend jamais rien». Je cherche à comprendre l'origine de sa crainte, mais je n'insiste pas devant son manque d'explication. Néanmoins, il semble surpris d'apprendre que je travaille en réseau avec un médecin vers qui j'oriente des «*Chibani*» comme lui. J'ajoute en montrant le troisième étage, que l'un des résidents a été bien soigné par ce médecin. Il regarde Mabrouk, interrogateur. Tous deux échangent un regard de compréhension.

---

<sup>13</sup> CRAM : Caisse régionale d'assurance maladie (aujourd'hui CARSAT)

<sup>14</sup> Toubib : médecin en arabe

Le lendemain, Mabrouk m'informe que monsieur Zitouni souhaite une date de rendez-vous avec le médecin qui a soigné le résident du troisième étage.

### **3- Analyse**

En s'appuyant sur les définitions du cadre théorique, nous observons qu'il existe des règles d'hospitalité. L'étranger incite à un devoir de bien l'accueillir. Ce comportement n'est pas sans questionner la notion de sacré, à des choses peu ordinaires. L'étranger s'apparente à la personne fragile, celle qu'il convient de protéger. Dans l'Antiquité, et dans bien d'autres traditions, l'étranger accueilli s'assimile aux dieux. Les dieux revêtent l'apparence de personnes fragiles, pas de princes, lorsqu'ils viennent nous visiter. Ce comportement renvoie au divin, à une autorité supérieure à soi. Cette tradition, relative au concept d'hospitalité, nous renvoie à la morale dans notre culture. En quelque sorte, la façon de bien accueillir l'étranger recèle une part d'obligation à son envers ; il n'est pas profane. Il est important de recevoir l'autre avec toutes les marques de dignité afin d'honorer les dieux. Il est possible de respecter cet ordre ou de le transgresser. Dans le cas contraire, les dieux peuvent se venger et apporter le malheur. Cette représentation situe l'étranger comme étant celui dont il est préférable de s'attirer les bonnes grâces, car sa puissance demeure inconnue. Ainsi, derrière chaque visiteur, usager, résident, se dissimule cet invité puissant.

Que serions-nous si nous ne prenions pas soin du plus faible, quelle image d'humanité projeterions-nous ? Serait-elle tolérable ? Pensons aux nazis qui, suivant une volonté de purification de race aryenne, exterminaient les faibles et les malades. Notre société a fait le choix de la solidarité et du social. L'institution dit beaucoup de la société. Ainsi, l'accueil du public recèle une part mystérieuse de cet héritage culturel. Au travers des situations exposées, nous observons comment l'institution se positionne pour accueillir l'étranger qui se présente à sa porte. Nous notons qu'elle ne prévoit pas particulièrement de rituel d'accueil et que les salariés développent des stratégies palliant à ce manque. Nous sommes à contre-pied du concept d'hospitalité, héritage culturel.

Pour tenter de comprendre ce qui parasite l'accueil de l'étranger, nous prendrons appui sur les travaux d'E. Goffman<sup>15</sup> pour comprendre les phénomènes identitaires. Lorsqu'un usager ne bénéficie pas d'un traitement standard approprié, sa personne n'est pas reconnue dans son intégrité. Elle ne peut être intégrée pleinement dans l'espace, en l'occurrence à l'intérieur du

---

<sup>15</sup> Goffman, Stigmate. Marquer une différence et assigner à une place les personnes porteuses d'un *stigmaté*.

foyer. Dans une des situations que nous avançons, intitulée Jamais sans Mabrouk, Monsieur Ouglia indique sa joie d'être reçu dans le bureau. Bien qu'il vive au foyer depuis 40ans, il ne semblait pas être associé au groupe. Il n'était pas admis dans un espace qui correspondait pour lui à un signe d'intégration. Retranché du territoire sur lequel il vit, par une difficulté à communiquer, cette exclusion lui est renvoyée avec, en surcroît, une part de responsabilité, comme une double peine. En le recevant dans le bureau, en lui offrant la possibilité de se faire comprendre, Mabrouk et moi lui permettons de réintégrer une place chaleureuse et confortable au sein du foyer, faisant référence à la définition évoquée plus haut. Le recevoir dans le bureau revêt une dimension symbolique forte, une révérence. Cet espace représente un lieu sécurisant et protecteur. Y vivre depuis plusieurs décennies, sans y être intégré ne permet pas de l'habiter pleinement. Nous reviendrons sur cette façon de se déplacer dans le foyer, en étant transparent.

L'ethnocentrisme<sup>16</sup> consiste à voir le monde au travers de notre culture, comme un modèle. Dans toutes les cultures, les hommes se sentent normaux, tandis que les autres demeurent des barbares. Cela fonctionne à l'image d'un prisme par lequel nous appréhendons les situations. La culture se transmet au sein de la cellule familiale qui nourrit, protège et éduque. L'agir résulte à la fois d'une part de conscient et d'inconscient. Notre culture repose sur un système de représentations. Nous construisons des images mentales pour appréhender la réalité. Cela fonctionne un peu comme si cela allait de soi. Le pas de côté que propose ce diplôme universitaire permet de considérer la situation, autrement, sans préjugé. Cela contribue à accepter l'idée que la culture de l'autre puisse avoir sa légitimité.

Dans la situation du téléphone arabe, face à monsieur Zitouni, qu'il convient de rassurer pour accompagner vers des soins, serai-je plus convaincante et force d'arguments, si je parlais arabe ? Converser dans la langue maternelle est certes plus intéressant. L'intervention de Mabrouk, en dehors du bureau a probablement permis à monsieur Zitouni de savoir quel était cet autre «*Chibani*» du troisième étage qui avait été soigné par le «*toubib*» auquel je fais allusion. Mabrouk, passeur de l'information, a relayé le message et permis la prise de rendez-vous. En ce sens, comme nous l'avons abordé page 11, au chapitre du chamane, Mabrouk sert de passeur, du dehors au dedans.

---

<sup>16</sup> Module 5, Préjugés et représentations : appréhender la diversité dans nos sociétés plurielles

### 3.1 La force magique

Partant du postulat que l'étranger possède un pouvoir divin inconnu et que l'offenser pourrait attirer la colère divine, il convient de l'accueillir avec hospitalité. Recevoir l'autre s'apparente à un concept. Il s'agit de lui offrir l'hospitalité en échange de sa protection.

Permettre à ce résident, présent depuis 40 ans dans le foyer, d'être reçu dans le bureau, de retrouver une place, correspond au don d'accueil. Cet usager, au sens de *guest*<sup>17</sup>, rassuré de l'intention de l'équipe, pourra se sentir en confiance et accepter de parler de lui, d'ouvrir sa porte. C'est ce qu'il fait en me proposant de pouvoir aller le visiter dans son logement. Nous illustrons le concept de Marcel Mauss le *don/contre don*<sup>18</sup>.

A l'origine, le concept d'hospitalité se présente comme une convention gracieuse, ancrée dans toutes les cultures. M. Mauss représente le don comme un acte gratuit, où l'objet symbolique renferme l'âme du donateur : le *tonga*<sup>19</sup>. S'exerce alors une force magique<sup>20</sup>, qui serait sensée inciter le receveur à rendre quelque chose en retour. L'objet symbolique, qui en l'occurrence, peut s'apparenter à la façon de recevoir l'usager dans le bureau, en l'invitant à être à l'aise, contient une obligation de rendre à son tour.<sup>21</sup> Cela génère le lien social nécessaire pour ancrer la relation éducative, en référence aux fonctions de l'éducateur spécialisé. L'éducateur, en donnant l'hospitalité à l'usager, en offrant un peu de lui, laisse dans son geste « la mana », force magique contenu dans l'objet symbolique. L'usager accepte davantage que cette hospitalité, il donne prise à une force qui s'exerce sur lui. L'idée d'accueillir l'autre s'entend par une façon de l'accueillir comme son prochain, en tant qu'étranger, qu'autre personne. Il ne s'agit pas de l'enfermer derrière des préjugés en raison de sa différence. Le professionnel lutte en permanence, contre la dissymétrie de la rencontre.

Le don comporte un double effet, à la fois cadeau et poison<sup>22</sup> et pourrait représenter un danger. Probablement d'où « cadeau empoisonné », en français ! Dans ce cas, le geste du professionnel pourrait être mal interprété. Quoi qu'il en soit, l'usager interprète le geste. Son attitude ravive des questions sur le sens du travail éducatif, ce qui motive le professionnel à agir ainsi face à lui. Il se pose la question de savoir qui est ce professionnel en face de lui, qui est cet éducateur, cette femme, quel est le sujet qui se cache derrière la fonction. Il pourrait

---

<sup>17</sup> *Guest* : définition page 15, 1.3.3

<sup>18</sup> *Don/contre don* : Mauss M : l'obligation de rendre les présents, l'obligation de donner et celle de recevoir

<sup>19</sup> *Tonga*. Mauss avance que les choses données possèdent une âme. Accepter de recevoir quelque chose de quelqu'un, c'est accepter une part de son âme, de son *essence spirituelle*.

<sup>20</sup> *Mana* : « prise magique » citée par M. Mauss, enchantement, charme, sort

<sup>21</sup> Obligation de rendre : le *hau*

<sup>22</sup> P. Fustier page44 « le terme grec *dosis* renvoie à don mais aussi à dose (de poison) »

penser que le geste est purement professionnel, ou réalisé uniquement à son intention<sup>23</sup>. Si cet usager a vécu des pertes, des deuils, il a d'autant plus de risque d'interpréter le geste à l'intérieur de l'institution.

Nous constatons que la réponse à un don est un contre don, que le don invite un autre don. Partant de ce postulat, avancé par Mauss, repris par Fustier, il importe que les gestes ou les paroles demeurent professionnels. L'éducateur oscille entre empathie et déontologie. Fustier souligne la difficulté du dosage de l'empathie, qui ne saurait être de la fusion<sup>24</sup>. Fidèles à une ligne de conduite, à l'intérieur de l'institution, les professionnels s'impliquent dans la mission d'accueil, en revêtant le costume des hôtes au sens de « host ». Les professionnels sont d'ailleurs attendus à cette place. Ils tentent de faire en sorte que les « *Chibani* » se sentent appartenir au foyer, faire corps avec cet espace. Au chapitre *Jamais sans Mabrouk*, monsieur Ouglia se sent appartenir au monde dans lequel il vit. Le pire, dans ces situations serait d'être exclu du monde. C'est-à-dire, laisser monsieur Ouglia, « *seul, sans personne à qui parler véritablement* » en référence à l'aviateur, dans le livre *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry. L'aviateur, tout comme monsieur Ouglia, croise des personnes, sans qu'aucune relation sociale ne s'engage. Cette description montre à quel point les personnes peuvent être isolées et seules, si elles sont transparentes.

### 3.2 Etre soi

Il convient de considérer que l'autre est différent. Il possède sa propre façon de penser et d'agir. Néanmoins le « *Chibani* » arrivé en France pendant les trente glorieuses, habitué à rester discret, s'est confronté à la culture française. Son intégration s'est faite sans bruit, dans une forme d'assimilation. Il s'est effacé de crainte d'être renvoyé de l'autre côté de la Méditerranée, soulignant que cette menace relève d'une violence. Accueilli dans des foyers aux immenses dortoirs collectifs, il a dû se plier aux règles imposées, pour demeurer un résident sur le sol français. Souvent nié, regardé comme « l'étranger », il a courbé le dos sans opposer de violence. Aujourd'hui, usé par des emplois pénibles, il vieillit sans bruit, dans une souffrance silencieuse. Les procédures administratives complexes et lourdes ne l'aident pas à passer une retraite paisible, pourtant méritée. Entre la carte de séjour «retraité<sup>25</sup>», la

---

<sup>23</sup> P. Fustier, page134 en référence à ce qui relève du contrat salarial et ce qui est don

<sup>24</sup> Fustier insiste sur le risque du métier, tant pour l'usager que pour l'éducateur s'il y a confusion entre empathie et fusion.

<sup>25</sup> Carte de séjour, mention retraité

disparition des foyers type FTM<sup>26</sup>, il se heurte à des freins, tels que les ruptures de droits sociaux.

Auprès d'un public de migrants vieillissants, le travailleur social, conscient de ce phénomène, tente de faire émerger les demandes silencieuses. Il permet de rappeler que ce public est présent, et possède des droits et des besoins. Le respect de l'identité permet à l'autre d'exister en tant qu'autre, de ne pas le confondre avec soi, de ne pas le réduire à un préjugé, à un stigmat. Lorsque nous accueillons cet étranger, il y a une part de mystère incontestable. Comme l'aquarelliste, qui connaît la réaction chimique des pigments entre eux, mais ne maîtrise pas le taux d'hygrométrie, ce qui équivaut à ne pas deviner l'effet que prendra la fusion sur le papier, impossible à contrôler. Cette part de mystère rend à la fois prudent et intrépide. Mais s'il ne tente pas cette prise de risque consistant à travailler son sujet sur un papier humide, l'artiste ne s'autorisera pas à côtoyer le côté quasi-magique de la fusion des pigments entre eux. Nous pouvons ainsi transposer cette métaphore dans la rencontre entre l'usager et l'éducateur. La rencontre comporte un risque ; un risque nécessaire<sup>27</sup>. Cet acte ressemble à une aventure en chemin inconnu. Rencontrer un «*Chibani*» qui vivait là sur le foyer bien avant votre arrivée comporte un part de mystère, effrayante puisque inconnue. Etrange étrangeté. Peur de l'inconnu, de celui qui est « différent » de soi. Vouloir rencontrer ces vieux migrants, et se donner les moyens de communiquer avec eux, pour ouvrir une brèche sur un lien possible, nécessite, outre des compétences professionnelles, une envie authentique de créer du lien.

### 3.3 Sur la trace d'un projet d'accueil

Les professionnels du terrain, en prise directe avec les hébergés, sont missionnés pour assurer la transmission d'un objet matériel et symbolique. En clair, les professionnels sont payés pour offrir cet accueil. Nous avons vu au travers des cas exposés, qu'il n'existe pas de projet d'accueil. Cette évidence rend l'usager transparent, le contraint à un repli. Ce phénomène produit une réaction chez les salariés, qui pallient à ces manques. Ils perçoivent la force sacrée du sas d'accueil.

La situation de l'apostrophe, lorsque monsieur Elaouzi est hélé au milieu de la cour devant un groupe de personnes, parasite l'accueil. Cela ne relève pas des rites de l'hospitalité, et freine

---

<sup>26</sup> FTM : foyer travailleurs migrants

<sup>27</sup> P Fustier, lorsqu'il explique la profession d'éducateur spécialisé, rappelle qu'elle comporte un risque mais que sans prise de risque l'éducateur n'autorise pas la relation avec l'usager.



l'amorce d'une relation éducative. La résistance et sa réticence de l'usager, y trouvent une certaine légitimité, en réponse à l'offense de l'apostrophe en pleine place publique. Il perd la face, en référence à Goffman. Blessé, brisé par ce geste inhospitalier, il s'enferme dans le silence et refuse toute forme de contact avec un professionnel de l'institution. Son repli le protège. Il revêt une carapace. Là encore, écho à une loi de l'hospitalité quasi universelle, nous, les professionnels de l'institution chercherons à faire comprendre à l'autre, que cet écart correspond à un acte isolé et qu'il ne résume pas tout. Par chance, dans les foyers, univers de la collectivité et de la promiscuité, la parole circule. Elle se répand à l'intérieur des murs. Ceux qui y vivent la véhiculent. Le migrant se forge sa propre représentation de la déontologie du salarié face à lui. Nous pouvons affirmer *qu'il sait à qui il a affaire*. Cette évidence n'ôte en rien le caractère déshumanisé de cette interaction sur la scène publique.

L'accueil se doit d'être inconditionnel, gratuit. Il est don. Sa fonction permet de recevoir l'autre dans toute sa dimension. Si la personne est reçue comme si elle était attendue, elle est ainsi respectée dans son altérité, dans toute sa dimension de sujet, dans toute la complexité et richesse de ses identités. Une relation a ainsi plus d'opportunité pour se tisser. Faciliter l'ancrage de cette possible interaction repose sur la responsabilité de l'éducateur dans l'exercice de sa mission. Comme le décrit P. Fustier<sup>28</sup>, l'éducateur ne fait pas ce métier par hasard. Faire écho à une histoire personnelle, faire montre de sensibilité au monde qui l'entoure, prendre de position dans la vie politico-sociale, constituent autant de motifs qui président à son implication, et son intérêt à prendre soin de cet autre. Ce qui importe pour l'accueil de ces migrants là, est la place que leur laisse l'institution.

### 3.4 On laisse tous quelque chose derrière soi

Les salariés à l'intérieur de l'institution veillent à respecter les règles de l'hospitalité. Cela permet au migrant de ne pas avoir peur de la rencontre. En supposant que nous pourrions tous être un migrant, notre regard peut changer. Nous sommes tous des êtres qui ont changé d'identité, et qui en changeront encore, en se transformant et en s'adaptant. En effet, du monde de l'enfance, nous avons migré à l'école maternelle, puis à la grande école, pour ensuite franchir la porte du collège, ou celle de l'apprentissage. Plus tard, nous avons gravi les marches du bureau du patron pour être embauché et gagner notre vie, entrer dans la vie active.

---

<sup>28</sup> Fustier P, Le lien d'accompagnement. En référence au métier d'éducateur, à ce qui fait que l'on ne devient pas éducateur par hasard.

Certains sont montés dans des bateaux, ont déménagé vers une autre ville, un autre pays. Les «*Chibani*» ont quitté leur terre natale, laissant au loin leur famille, leur mère, la terre de leurs ancêtres. Aujourd'hui le terme de migrant est souvent associé à celui d'étranger. Ne pas oublier qu'au fond, nous sommes tous le migrant de quelque chose, permet de rester humble. Etre migrant, c'est laisser quelque chose derrière soi, sans certitude de le retrouver un jour. Etre retraité, c'est laisser derrière soit le monde du travail, une situation sociale d'autonomie. Franchir l'étape du passage à la retraite, oblige à faire des deuils. J-C Métraux fait état de «*deuil de sens*». Rappelons-nous que le montant moyen de la retraite des migrants vieillissants ne permet pas de vivre une vie de luxe et de dépenses conséquentes. Là encore, les «*Chibani*» font le deuil d'un niveau de vie sociale. La retraite entraîne une bascule vers la réduction des moyens, entraînant d'autres pertes, comme des retours au pays moins fréquents, avec moins de cadeaux à offrir à la famille. De perte en perte, dans un silence résigné qui les caractérise, ils transitent par des espaces. Dans la situation du sac à carreaux, monsieur Nemli frappe à la porte de l'institution, pour recevoir un droit d'hébergement. Cela ressemble étrangement à l'image de l'étranger qui sollicite le gîte pour la nuit. Il a probablement passé la nuit dans le hall d'entrée. Il se situe physiquement à l'intérieur du foyer, sans être un résident officiellement. Alors qu'il désire une place, il patiente sur le seuil de l'institution. Il y a peu de temps encore, il suffisait à l'étranger de se présenter auprès du gestionnaire. En quelques signatures sur un registre, l'entrée était validée. Il obtenait les clefs d'une chambre. Depuis, les modalités d'entrée ont changé. Elles font l'objet de nombreux remaniements. Les salariés reçoivent l'information, qu'ils ont la charge de relayer aux acteurs sociaux partenaires. Le public se heurte aux changements lorsqu'il se présente à la porte des foyers. Cela génère déception et épuisement, auxquels les salariés réagissent selon leur propre ressenti. Soit, le salarié applique le règlement sans égard à ce que cela peut produire comme incompréhension chez l'autre, soit il propose un sas d'attente, tel un café, quelques mots échangés, une chaise pour décharger sa fatigue, un lieu où déposer son sac à carreaux. Ces gestes seraient-ils ceux de «*l'impossible neutralité*<sup>29</sup>»? Travailler dans une institution accueillant des migrants, dans le contexte politique actuel (expulsions, reconduite à la frontière, rupture de droits sociaux malgré le cumul de 48 trimestres...) nécessite de rester à sa place, mais n'empêche en rien d'en voir toute la difficulté. Contribuer à apporter des soins

---

<sup>29</sup> En référence à Saul Karsz, Pourquoi le travail social, « la neutralité est puissante parce qu'elle n'est pas neutre, c'est là son parti pris... » p115

aux « *Chibani* », présenter des recours devant les administrations, relève d'attentions permettant de saisir cette « *impossible neutralité* ».

Offrir un sas d'hospitalité, au regard d'une compréhension des pertes, relève de la mission des professionnels. Souvenons-nous qu'ils n'ont justement pas choisi ce métier par hasard. Perpétuent-ils quelque chose ? Assurent-ils la continuité des rituels de l'hospitalité ? Sont-ils les gardiens de cet espace, de ce passage ?

### 3.5 Du dehors au dedans

Le travailleur étranger d'hier, qui pénétrait dans les bureaux s'est transformé en retraité. Aujourd'hui, âgé et inactif au vu de son statut, il est apostrophé dans la cour, devant un groupe de personnes. Nous sommes amenés à observer combien l'espace d'accueil s'est modifié depuis son arrivée en France. Or, cette situation ne relève pas d'une pratique normalisée, accueillante et chaleureuse. Elle pointe un écueil à la règle d'hospitalité. Nous pouvons supposer que ce qui était attendu diffère totalement de cette scénette. Dans l'idéal, monsieur Elaouzi aurait reçu, par l'intermédiaire de Mabrouk, une invitation proposant la date d'une rencontre avec le gestionnaire. La façon dont s'est déroulée la scène n'était donc pas prévisible. Cela suppose qu'une autre scène aurait été plus appropriée. Cela nous renvoie à la métaphore d'E. Goffman plaçant la vie comme une scène, où chacun joue un rôle pour lequel il est attendu.

S'appuyant sur la métaphore d'E. Goffman<sup>30</sup>, en référence à la scène théâtrale, nous disposons nos quatre situations à l'intérieur du décor constitué par le foyer. Plusieurs acteurs interviennent dans les représentations, en y jouant chacun leur rôle. Les salariés interprètent le rôle des accueillants, et les « *Chibani* » celui des accueillis. Tous les acteurs ont revêtu leurs costumes. Du côté des salariés, nous apercevons des costumes de gardien, gestionnaire, agent de nettoyage, travailleurs sociaux. Du côté des accueillis, nous contemplons des migrants vieillissants. Le groupe des accueillants appartient à l'institution et contribue au respect de la mission d'accueil, en l'occurrence perpétue les rites d'hospitalité. Le groupe des accueillis dispose, au sein de l'institution, d'une place pour habiter. D'un côté comme de l'autre, nous constatons que certains sujets se démarquent par une différence. Goffman désigne ce phénomène par « *stigmaté* », un attribut identitaire dominant. Ce détail frappant masque toutes

---

<sup>30</sup> Goffman E, La mise en scène de la vie quotidienne, 1959, cité dans le livre de Depenne, Ethique et accompagnement en travail social

les autres identités. Le sujet n'est plus considéré que par cet aspect. La personne est porteuse d'un attribut de différenciation, vis-à-vis des autres membres du groupe. La personne stigmatisée subit une mise à l'écart dont son stigmate est la cause.

Dans les cliniques exposées, quatre résidents sont mis en scène. Ils subissent tous une mise à l'écart. Notons au passage, qu'elle se cumule sur celle déjà subie à l'extérieur des foyers, sur la place publique. Souvent méconnus, ces vieux migrants font l'objet de nombreux préjugés. Listons rapidement ces présupposés qui conduisent à la xénophobie et à l'intolérance : ce sont des arabes, des anciens travailleurs. Ils n'ont pas la même couleur de peau que nous, ni la même culture, la même langue, ou religion. Totale méconnaissance de leur existence et de leur histoire. Les travailleurs sociaux de l'institution connaissent ce phénomène et en sont conscients. Ils sont attendus à une place où ils jouent le rôle de «*l'host*» chaleureux et bienveillant, dans l'application des rites d'hospitalité. Lorsque l'équipe de site évolue dans une coordination fidèle aux règles précitées, la représentation théâtrale présente un aspect d'honnêteté et d'authenticité. Ce pourrait être la «*mise en scène*<sup>31</sup>» avec ses distinctions, inscrivant chacun dans son «*rôle social*». Nous ne voyons aucune mise en scène. Ce sont juste des personnes, des salariés dont nous avons parlé, qui possèdent une éthique et une déontologie.

L'introduction d'un tiers qui parle la langue et en comprend les usages, dans les rencontres avec des «*Chibani*» régule l'entretien. D'une part, la présence de Mabrouk rassure l'autre, réduit les peurs archaïques qui peuvent exister. D'autre part, ce tiers là, permet de se comprendre mutuellement, et donc de se respecter. C'est aussi montrer à l'autre que l'éducateur ne maîtrise pas tout, puisqu'il a besoin d'un interprète pour comprendre et s'assurer de l'être en retour. C'est asseoir le rôle de l'interlocuteur se plaçant dans une phase d'écoute active, en se donnant les moyens, en prouvant son intérêt à la rencontre.

### 3.6 Entre sincérité et authenticité

Dans le jargon des travailleurs sociaux, l'éthique est un terme souvent utilisé. Néanmoins, le travail de D. Depenne éclaire l'idée que chacun s'en fait, en la juxtaposant auprès de deux autres termes, que sont morale et déontologie. Cela nous conduit sur l'ouverture d'une parenthèse portant sur les caractéristiques de ces noms communs entre eux. Pour éclairer son propos, nous pouvons nous appuyer sur plusieurs définitions<sup>32</sup> :

---

<sup>31</sup> *L'identité sociale*, pages 57, 59 chapitre : l'acteur et la figuration

<sup>32</sup> Selon : [http://www.lexilogos.com/francais\\_langue\\_dictionnaires.htm](http://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm)

Morale :

*« qui a rapport aux mœurs, aux coutumes et habitudes de vie propres à une société, à une époque »*

*« qui a pour objet les mœurs d'une société, sans intention moraliste »*

*« qui concerne les règles ou principes de conduite, la recherche d'un bien idéal, individuel ou collectif, dans une société donnée »*

*Synonyme : code, devoir, enseignement, jugement, idéal, précepte, convenances...*

Déontologie :

*« théorie du devoir, cf Aristote »*

*« ensemble de règles morales qui régissent l'exercice d'une profession ou des rapports sociaux de ses membres. »*

Ethique :

*« partie de la philosophie qui envisage les fondements de la morale. »*

*« ensemble de principes moraux qui sont à la base de la conduite de quelqu'un »*

Cela permet de comprendre qu'en voyageant les mots se chargent de nuances, qui finissent par les confondre dans des utilisations légèrement dissidentes de leur sens premier.

En tissant un lien vers les cas exposés précédemment, nous constatons que nous évoluons tous vers une scène où la morale est implicite. Chaque acteur, quel que soit son poste, possède sa propre opinion d'une déontologie en prise directe avec la fonction qu'il occupe au sein de l'institution. La déontologie de chaque acteur appartenant à un même corps de métier est nuancée par sa culture, ses propres ressentis, son cursus et son histoire personnelle. Ainsi, cela vient impacter la façon d'agir de chaque acteur, en référence à son vécu, sa compréhension de la situation face à lui, et délimite l'éthique.

Pour illustrer cette démonstration, nous viendrons détailler les gestes de la scène du sac à carreaux. La morale se décrypte au fait qu'ayant ressenti la fraîcheur de la peau au serrage de mains, le travailleur social propose un sas d'attente, à l'intérieur, dans les bureaux chauffés. Culturellement, l'offrande d'un café à une heure matinale frôle la déontologie, et fait référence au rituel du temps café dans les unités de vie. L'éducateur se prépare un café. L'odeur se répand dans l'espace, traverse le couloir. Proposer ou non une tasse de café à cet homme transi de froid, relève de l'éthique de chacun. Ramené dans un contexte culturel où

partager un café relève d'un rituel de l'hospitalité, ce geste n'induit pas une relation de fusion avec l'autre. Ce geste relève du savoir vivre. Il est certes complexe d'évaluer la juste distance professionnelle. Cette proxémie<sup>33</sup>, lors d'un partage de café, d'un serrage de mains, se situe à l'intérieur d'un espace liminaire. Ce concept permet de saisir l'importance du lien social et de la relation qu'il génère. L'interaction entre l'utilisateur et l'éducateur forme un espace symbolique, au sein duquel il convient que l'éducateur dissocie la fusion et l'empathie. Soulignons au passage que la considération de la place de l'autre ne signifie pas qu'il s'agisse d'affection. Comme le constate D Depenne, «être affecté ne relève pas de l'affectif, mais convoque, ou plutôt fait signe du côté de l'empathie»<sup>34</sup>.

Ce geste quasi-banal de l'accueil démontre combien les professionnels sur le terrain peuvent être plus sensibles à la question anthropologique de l'hospitalité, car ils sont amenés à créer cette dimension. De ce fait, le geste de Mabrouk, acceptant de veiller sur le sac à carreaux, devient un moyen de réintroduire une réponse à la défaillance de l'accueil. Veiller sur un sac ne coûte rien, mais produit beaucoup. Il agit comme un acte protecteur et bienveillant, ayant pour visée de conforter l'identité de l'autre. Cela régule le fonctionnement de la fonction d'accueillir, sans en appauvrir la mission. Cette action ne peut pas être automatisée, ni robotisée. Ces gestes assurent la continuité de ceux, prodigués par nos ancêtres, lorsqu'ils accueillaient l'étranger qui frappait à leur porte. Offrir un café, proposer un fauteuil pour s'asseoir, requérir un interprète maintiennent les fondamentaux de la loi de l'hospitalité. Ils évitent que «l'accompagnement se transforme inexorablement en prise en charge, l'entretien en interrogatoire, l'accueil en dévisagement.»<sup>35</sup>

## **Conclusion**

Cette analyse nous montre que tout ce qui participe à l'accueil relève des rites d'hospitalité, et combien ils sont nécessaires. Elle pointe sa focale sur des salariés soucieux des rituels

---

<sup>33</sup> E T Hall, a développé le concept de la proxémie, la distance physique établie entre deux individus lors de l'interaction, dans son ouvrage *le langage silencieux*. Cette distance varie selon les cultures. [http://www.capitalrh.fr/La-proxemie\\_a70.html](http://www.capitalrh.fr/La-proxemie_a70.html),

<sup>34</sup> Depenne, page 101

<sup>35</sup> Depenne, page 93

d'hospitalité. L'accueil ne peut se résumer à des démarches purement administratives. Il contient un objet symbolique.

Les situations avancées apportent une compréhension sur le fait que cette hospitalité repose sur des personnes, porteuses d'éthique et de déontologie. Cette démonstration permet de mesurer la fragilité de l'édifice. En effet, nous pouvons nous interroger sur la pérennité de ces rituels et de leur impact sur les accueillis. Si ces salariés quittent l'institution, ils emportent avec eux ces garanties, ce qui rend possible le passage de l'extérieur à l'intérieur. Cette exploration met en évidence l'absence d'un projet institutionnel.

Je valide ainsi l'hypothèse de ce qui se joue dans l'espace liminaire de l'accueil, et qui favorise l'instauration d'une relation éducative entre les migrants vieillissants et l'éducateur. Nous avons vu combien la qualité du premier accueil influence l'ancrage d'un lien entre les protagonistes à chaque bout de cette relation.

Par ailleurs, nous avons découvert que les rituels de l'hospitalité permettent aux accueillis de se sentir exister dans un espace délimité. Il est ainsi possible, lorsqu'une faille est rendue visible, d'introduire des gestes compensateurs, pour certains, réparateurs. Lorsque l'institution n'applique pas ces règles de façon codifiée, les salariés effectuent d'autres gestes régulateurs, qui contribuent à réintroduire une dimension humaine, laquelle concourt à intégrer au territoire sur lequel ils vivent, ces usagers discrets, présents depuis 40 ans sur les foyers. Les univers de Goffman et de Mauss, nous fournissent un support pour considérer la place de l'autre vis-à-vis de soi. En offrant des gestes attentionnés, les professionnels se sentent en adéquation avec les coutumes acquises durant leur enfance.

*« Entrer sans trop de tourments dans l'autre monde requiert de ce dernier le respect de règles élémentaires de l'**hospitalité** : saluer le visiteur de façon appropriée ; lui proposer un fauteuil pour y déposer la fatigue du voyage ; lui offrir un café, de l'eau, des biscuits, et peut-être une cigarette pour qu'il se désaltère, se sustente, calme son angoisse, hume le fumet du lieu ; le mettre à l'aise en introduisant la discussion par quelques phrases banales sur le temps qu'il fait ; lui autoriser quelques regards sur les tapisseries et les tapis pour qu'il apprivoise la demeure ; lui poser quelques questions, sans exiger de réponse, sur les péripéties du voyage ou la santé des membres de la famille. Ce n'est qu'ensuite, passablement plus tard, que des sujets plus ardues pourront être traités. »<sup>36</sup>*

---

<sup>36</sup> Métraux, La migration comme métaphore, page 74

Les rituels de l'hospitalité font partie de l'histoire des travailleurs de l'institution, ainsi que des étrangers qu'elle héberge. L'évolution, puis la transformation de certains codes sur la scène politique, entraîne de nouveaux phénomènes que les acteurs institutionnels du terrain tentent d'estomper. Aujourd'hui, les politiques sociales amorcent une mutation dans le travail social. Elle est en partie rendue visible par la diminution des budgets alloués par les financeurs et les tutelles. Le délitement des fondamentaux des rituels d'accueil ne contient plus le cadre, ne perpétue plus les actes hospitaliers. Les gestes du quotidien, prodigués par les éducateurs et les Mabrouk, ressemblent à des rustines pour colmater une brèche. Gouttes d'eau dans l'espace public, ils apaisent, néanmoins, les accueillis tout comme les accueillants. Offrir un café, serrer la main, sont trop souvent des actes banalisés. Serait-il possible de demeurer vivant en les supprimant totalement ? Leur existence revêt du sens. Ainsi les «*Chibani*», à l'intérieur du foyer, ne sont pas transparents. Je m'interroge sur les sentiments qu'éprouveront les «*Chibani* » s'ils ne pouvaient plus laisser leur sac à la loge, se réchauffer dans les murs, ou sourire en s'asseyant dans les bureaux ? J'ai observé ce que contiennent ces sacs : toute une vie. Ils sont tout ce que possèdent ces migrants, ballotés entre une chambre minuscule en foyer et une famille restée de l'autre côté de la mer.

Situer ce travail, l'envisager de ma place d'éducatrice, renvoie aux ouvrages de P. Fustier et à l'importance des gestes du quotidien au sein des institutions, sur l'essence de ce métier. C'est aussi un regard posé sur ce qui se joue dans ces seuils, un regard de femme, et d'éducatrice. Ce métier permet de réinventer une méthodologie, une éthique créative du lien d'accompagnement, et d'avancer dans la connaissance de soi-même.

Pour pallier à ce risque de voir disparaître ces gestes d'hospitalité à l'encontre des «*Chibani* » qui ont construit nos routes et nos villes, je proposerai un projet d'accueil. Il aurait pour fonction de préserver, par des gestes, des paroles et des attitudes professionnelles l'intégrité du public accueilli. Il serait le garant d'un passage de la rue vers la chambre, de l'extérieur où il fait froid, à l'intérieur, chaleureux. Ce projet d'accueil replacerait le gardien de site à une place centrale, veillant à maintenir sa fonction dans la lignée du chamanisme, permettant d'être le garant du sas d'entrée dans l'institution.

De ce diplôme universitaire, englobant les regroupements et la rédaction de cet écrit, je retiendrai des fondamentaux dans la construction de ce travail de recherche. Les ouvrages, lus à cette occasion, les DVD visionnés, les intervenants écoutés participent à organiser l'amorce d'un tournant impactant ma façon de travailler auprès des migrants. Si une phrase devait exprimer cet impact, je l'emprunterai à Jacques Derrida, que j'ai découvert à l'élaboration de



ces travaux. Il ne me semble pas en exister d'autre plus juste que celle-ci : « *Et si quelqu'un changeait non pas tout ce que vous pensez de tout mais tout de votre façon de penser* ». Je perçois que cette déconstruction, dans mon quotidien professionnel, amplifie cette perpétuelle remise en question propre aux éducateurs.

*« Il me dit :*

*Je suis content que tu aies trouvé ce qui manquait à ta machine. Tu vas pouvoir rentrer chez toi...*

*- Comment le sais-tu !*

*Je venais juste lui annoncer que, contre toute espérance, j'avais réussi mon travail ! »*

## Glossaire

### Livres

- Depenne Dominique : Ethique et accompagnement en travail social, Collection : référence –actions sociales, Esf Editeur 2012
- Fustier Paul : Le lien d'accompagnement, Dunod, nouvelle présentation, Paris 2000
- Goffman Erving : Stigmate, 1963 by Prentice-Hall, 1975 traduction Les éditions de minuit, Paris
- Karsz Saul : Pourquoi le travail social, Dunod, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, 2001
- Ledent David : Emile Durkheim, vie, œuvres, concepts, Elipse éditions Marketing SA 2011
- Mauss Marcel : Sociologie et anthropologie, 8ème édition « Quadige » 1999 Presses universitaires de France, Paris
- Métraux Jean Claude : La migration comme métaphore, La Dispute 2011, Paris

### Articles

- Lien social : Dimier Fabrice, Les Chibanis sous contrôle administratif, n°1070-12 juillet 2012
- Lien social : Langlet Marianne, Changer le regard sur les Chibanis, n°1097-14mars 2013
- Rhizome : Furtos Jean, De l'importance de l'interstice en institution, n°36, octobre 2009

### Documents audio visuels

- Benguigui Yamina : DVD, Mémoires d'immigrés, chapitre les pères 1997
- Derrida Jacques : DVD, Et si quelqu'un changeait non pas tout ce que vous pensez de tout mais tout de votre façon de penser ? 2002 Jane Doe Film

### Autres

- photo d'une cuisine collective



## Lexique

APL : Aide personnalisée au logement

CARSAT : caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

CRAM : caisse régionale d'assurance maladie (aujourd'hui CARSAT)

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

FTM : Foyer de travailleurs migrants

MDR : Maison du département du Rhône

PRIPI : Programme régional d'intégration des populations immigrées

VAD : Visite à domicile